

ALLOCATION  
DE MONSIEUR MAMADOU SYLLA, PREMIER  
PRESIDENT DE LA COUR SUPREME DE GUINEE  
A L'OCCASION DE LA PASSATION DE SERVICE  
LE MARDI 16 MARS 2010

**EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE,**

**EXCELLENCE MADAME LA PRESIDENTE DU CONSEIL NATIONAL  
DE TRANSITION,**

**EXCELLENCE MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU  
CNDD ET DU GOUVERNEMENT,**

**EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL  
DE LA COMMUNICATION,**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DE LA COUR  
SUPREME,**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU CABINET DU  
MINISTERE DE LA JUSTICE,**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MAGISTRATS DES COURS ET  
TRIBUNAUX,**

**MESDAMES ET MESSIEURS**

La présente cérémonie solennelle m'offre l'agréable occasion de communier de nouveau avec la famille judiciaire et d'exprimer tout le plaisir que j'éprouve à voir la présence de tant d'éminentes personnalités, qui viennent me témoigner leur amitié et partager l'honneur que Son Excellence le Général Sékouba KONATE, Président de la Transition, Président de la République par intérim, Ministre de la Défense Nationale m'a fait de me placer à la tête de la plus haute juridiction de notre pays.

Je voudrais le remercier humblement pour cette marque de confiance et lui dire mon engagement à servir la justice de mon pays de toute la force de mon cœur et à la mesure des capacités intellectuelles que Dieu et de longues années de pratiques ont forgées en moi. Je les utiliserai sans parcimonie, avec la rigueur et la rectitude qui siéent à l'administration d'une justice impartiale et crédible, indispensable au développement de la société et à sa quiétude.

Je saisis cette opportunité pour dire à son Excellence Monsieur le Président de la Transition toute ma reconnaissance de citoyen pour le courage politique, l'efficacité et la clairvoyance avec lesquelles il est entrain de piloter la transition pour le retour à une vie normale faite de paix, de sécurité et d'espérance pour le peuple de Guinée profondément traumatisé par de longues années successives de

crises dont le pic a été atteint lors des événements douloureux du 28 Septembre 2009.

Je voudrais ici exprimer la pensée pieuse et compatissante que nous ressentons tous pour ces victimes desdits événements en vous priant très respectueusement de leur accorder une minute de silence. ... Je vous remercie.

Je voudrais également dire à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, ma volonté et ma disponibilité à joindre mes efforts aux leurs pour construire en Guinée un environnement juridique et judiciaire sécurisé, apte à garantir un encadrement optimal au respect des droits de l'homme, à l'entrepreneuriat, aux investissements et à la création et la sécurité de l'emploi.

C'est pourquoi, je profite de l'occasion qui m'est offerte ce matin pour lancer un appel à l'ensemble de nos partenaires au développement, pour qu'ils amplifient et diversifient leur appui à la transition, en accordant une plus grande part au programme de réforme institutionnelle et infrastructurelle de la justice qui va définitivement et à terme permettre à notre système judiciaire de jouer son rôle de régulateur politique, économique et social.

D'importantes difficultés assaillent la Justice. Les Palais de justice, lorsqu'ils n'ont pas été détruits ici ou là, souffrent de vétusté ou d'exiguïté. Les conditions de travail y sont tout simplement inconfortables et malsaines. Les mobiliers et équipements qui existent sont délabrés. Les établissements pénitentiaires ne répondent pas aux normes minima de salubrité et de respect du caractère sacré de la personne humaine, normes prônées dans nos lois et dans les conventions auxquelles notre pays est partie.

C'est le lieu et le moment de saluer les efforts en cours pour l'amélioration de la rémunération des Magistrats. Je dois, cependant, exhorter Monsieur le Premier Ministre, dont je connais la sensibilité pour une justice forte, impartiale et crédible, à faire accélérer l'adoption du texte réglementaire et des procédures administratives nécessaires à la concrétisation de ces efforts.

Je me réjouis déjà des résultats appréciables obtenus par Monsieur le Garde des Sceaux, le Colonel Siba LOHOLAMOU, dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des Magistrats, notamment dans les volets construction, réhabilitation et équipement des juridictions. L'œuvre à accomplir demeure immense, alors que les ressources sont infimes au regard de la place centrale de la Justice dans l'édification d'un Etat de droit et d'un système économique et social dynamique.

**Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes en période de transition, étape charnière pour poser les fondements solides de la démocratie et de l'Etat de droit. C'est un moment propice, à mon humble avis, pour faire de la promotion de la transparence un axe central des politiques publiques. La lutte contre la non-transparence, la corruption et la concussion entre dans cette dynamique.

Vous comprendrez donc tout l'intérêt que j'ai d'attirer votre attention sur le respect des normes éthiques et déontologiques dans la gestion des affaires publiques en général, et dans celles relatives à la justice en particulier.

J'estime que la place que doivent occuper l'éthique et la déontologie dans la marche du système judiciaire doit être centrale, du fait notamment de sa mission de stabilisateur politique, économique et social.

Le juge est le gardien des libertés qui garantissent à la personne son honneur et sa dignité. Il doit être à la fois juste à l'égard du citoyen et du corps social.

Je voudrais, en ce qui me concerne, vous redire ici solennellement toute ma détermination à lutter contre la corruption et toutes les formes de prévarication qui sont de nature à saper la marche normale de nos institutions.

J'en appelle au sursaut et au réarmement moral chez tous les servants de la Justice. Chaque magistrat doit avoir la force morale et professionnelle de résister à la tentation de la corruption et à toutes les pressions, d'où qu'elles viennent et de quelque nature qu'elles soient.

J'ajoute que si l'indépendance de la justice est indispensable, elle n'est cependant pas suffisante pour assurer une justice de qualité.

En effet, le choix des hommes selon des critères de compétence et d'intégrité, dotés du maximum de garanties et de privilèges, est d'une importance cruciale. C'est pourquoi il faut préconiser une réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature notamment au niveau de sa composition ; le choix de ceux qui sont censés juger au nom du Peuple de Guinée ne saurait relever de l'attribution exclusive du pouvoir exécutif.

Le Collège des Magistrats a son mot à dire et le mode de désignation des membres du Conseil Supérieur de la Magistrature doit être revu et adapté.

La transition vers un régime constitutionnel, dont les contours doivent être rapidement définis, intéresse directement la Cour Suprême et l'ensemble des magistrats, dans la mesure où ils ont un rôle à y jouer.

**Madame la Présidente du Conseil National de la Transition,**

Il m'est particulièrement agréable de saluer votre nomination à la tête du Conseil National de la Transition, couronnement de plusieurs années de labeur et de sacrifices pour la liberté et la prospérité des Guinéens.

Il me revient l'honneur et le devoir d'attirer la bienveillante attention de l'ensemble des organes de la Transition, sur la nécessité, soit de restituer à la Cour Suprême ses attributions constitutionnelles, soit de créer une juridiction constitutionnelle autonome chargée, entre autres, de veiller à la régularité de la campagne et du scrutin du référendum et de toutes les élections présidentielle, législatives et communales.

Dans le même ordre d'idées, il m'apparaît utile d'envisager dès maintenant l'érection de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême en Cour des Comptes autonome, pour le plus grand bien du contrôle *a posteriori* de la comptabilité publique et la moralisation de la gestion des deniers de l'Etat.

**Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux**

Il vous souviendra que je vous avais proposé l'organisation, sur une base institutionnelle, de la Rentrée judiciaire des Cours et Tribunaux qui nous permettra, une fois l'an, d'évaluer les progrès accomplis par notre institution.

Elle offrira l'occasion aux Juges d'expliquer ou de justifier certains choix dans la solution qu'ils apportent par leurs décisions. La rentrée judiciaire constituera donc un temps fort dans la vie judiciaire, en exprimant, par son symbole, la volonté de constance et d'innovation. Un auteur parlait de « volonté de retrouver cycliquement une grâce et une puissance intactes ».

La Rentrée judiciaire sera aussi l'occasion pour nous, non seulement d'échanger, de faire vivre toute l'institution judiciaire, mais aussi d'annoncer des lendemains meilleurs.

La réforme judiciaire en marche dans notre pays est l'affaire de toutes et de tous, au-delà des seuls acteurs judiciaires.

La Cour Suprême a besoin d'être renouvelée, tant au point de vue matériel qu'institutionnel. Je ne doute pas que Madame le Procureur Général que je félicite et à qui je renouvelle l'expression des sentiments cordialement confraternels, partagera avec moi les idées et les actions propres à cette

transformation de la Cour Suprême pour lui faire jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu par les textes et les aspirations des populations à une justice saine et rapide.

Oui, Mesdames et Messieurs, une justice rapide, une justice rénovée est le vecteur efficace de son crédit aux yeux de nos concitoyens et de son rayonnement dans le monde.

C'est l'espoir que je formule devant vous, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Membres du CNDD et du Gouvernement, convaincu que nous saurons mobiliser nos efforts aujourd'hui pour offrir aux générations de demain un pays plus sûr, plus serein et plus convivial.

Les réformes dont je viens de parler peuvent être résumées ainsi qu'il suit :

- 1- La restitution à la Cour Suprême de ses compétences constitutionnelles ou la création d'un Conseil constitutionnel autonome ;
- 2- L'érection de la Chambre des Comptes en Cour des Comptes indépendante ;
- 3- La revalorisation du traitement du magistrat pour le mettre à l'abri du besoin et de la précarité ;
- 4- La refonte et la dynamisation du Conseil Supérieur de la Magistrature pour sanctionner positivement ou négativement les magistrats ;
- 5- Le renforcement de la formation continue des magistrats et la poursuite de la formation initiale pour améliorer la qualité de notre Justice et résorber le déficit de magistrats ;
- 6- La révision de la carte judiciaire et des compétences d'attributions des juridictions pour rapprocher la Justice des justiciables et apporter la fluidité nécessaire dans le traitement des affaires.

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais maintenant me tourner vers les avocats, ces sentinelles du droit sans lesquelles il n'y a point de justice véritable, et les huissiers de justice qui sont au début, pendant et à la fin de tout processus judiciaire.

Monsieur le Bâtonnier,

J'entends et je comprends votre combat pour l'émergence d'une Justice indépendante et crédible. Vous et vos confrères avez déjà beaucoup fait pour la construction de l'Etat de droit, même si le chemin à parcourir reste encore semé d'embûches.

Je vous invite à l'harmonie d'actions avec les magistrats, même si les marges de manœuvre de ceux-ci sont étroites, pour engager intelligemment le programme de réformes que notre Peuple et nos partenaires au développement attendent impatiemment.

En ce qui me concerne, mon aide vous est acquise toutes les fois que l'exercice des droits de la défense sera menacé dans notre pays, l'intérêt bien compris du justiciable étant la ligne directrice.

Dans cette difficile mais exaltante marche vers le progrès démocratique et social, nous devons savoir discerner l'essentiel et agir avec intelligence, en n'ignorant jamais le contexte de l'action.

Nous assumons tous une responsabilité individuelle et collective dans le pourrissement de l'atmosphère sociale à cause de l'usage abusif de certaines voies de recours, telles la requête civile et le recours en annulation. Nous devons nous engager, tous ensemble pour donner une fin au procès. Oui, il faut que le procès prenne fin, définitivement fin, puisque notre devoir de praticiens du droit est de rétablir l'équilibre social où il est rompu, de faire reconstituer la quiétude troublée, surtout de préserver l'ordre public.

D'ores et déjà, je voudrais vous rassurer que la Cour Suprême est décidée à engager une large concertation avec l'ensemble du monde judiciaire sur des points de droit qui font actuellement polémique, dont en particulier les articles 78 et 86 de la Loi organique sur la Cour Suprême.

Aux huissiers de justice, je voudrais dire de garder patience et que leur intérêt est aussi celui de l'Etat et des particuliers car il n'y a point d'ordre public si les décisions de justice ne peuvent pas être mises à exécution.

J'ai conscience de vos difficultés résultant du sursis à l'exécution des arrêts frappés de pourvoi en cassation : la question mérite une réflexion saine et profonde.

Je reste conscient des difficultés que rencontrent les juges, les notaires et les citoyens en général, face à la complication des litiges fonciers dans lesquels chaque partie exhibe un titre foncier afférent à la même parcelle.

Une telle situation, qui devient de plus en plus fréquente dans notre pays, interpelle non seulement les élus locaux, mais encore et surtout les cadres de l'Administration et, en particulier, ceux du service de la Conservation foncière.

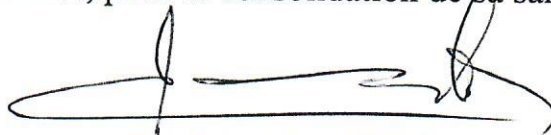
Tant que cette situation ne sera pas assainie, les banquiers, à juste raison, resteront frileux face aux demandeurs de crédit qui n'exposent, à titre de sûreté, que leurs propriétés immobilières.

**Mesdames et Messieurs,**

Je vais <sup>terminer</sup> ~~clôturer~~ mon propos en formulant le vœu ardent que Dieu accordera lumières, perspicacité et bonne santé à l'ensemble des acteurs de la Transition, pour le bonheur tant attendu par le Peuple de Guinée.

De même je souhaite que Dieu veille sur Monsieur le Président, le Capitaine Moussa Dadis CAMARA, pour la consolidation de sa santé.

Je vous remercie.



**MAMADOU SYLLA**